



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E135937

VALABLE JUSQU'AU 03/12/2023

ÉDITÉ LE 26/09/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/03/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 452 328 867

Siret : 452 328 867 00026

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5418777

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C43544V124400000148660847

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C43544V124400000148660847

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2022

Raison sociale : RIPOCHE

ZONE ARTISANALE PLANTI BOISSEAU

6 RUE DU PLANTI BOISSEAU

DRAIN

49530 OREE-D'ANJOU

Téléphone : 02 40 98 25 78

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : reception@sarl-ripoche.com

Responsabilité légale :

RIPOCHE DIMITRI GÉRANT

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	04/12/2019
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/12/2019
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/12/2019
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure à 36 kVA	27/01/2021
5912	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement comprise entre 36 kVA et 250 kVA	27/01/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	27/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS